

## HONORAIRES DE L'AGENCE

inclus dans les prix affichés et à la charge de l'acquéreur

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017

HONORAIRES VENTE (TVA 20% incluse)		
De net vendeur	A net vendeur	% frais d'agence
0	75.000 €	12,5% avec un minimum de 2.000 € TTC
75.001 €	100.000 €	7%
100.001 €	150.000 €	6,5%
150.001 €	300.000 €	6%
300.001 €	800.000 €	5%
Au delà 800.001 €		4%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial

### Ventes terrain - Murs locaux commerciaux

10% du prix de vente à la charge de l'acquéreur

### Cession de baux - Vente fonds de commerce

10% du prix de cession de vente à charge du bénéficiaire

### Honoraires location à usage d'habitation LOI de 89 (TVA 20% incluse)

#### Pour les zones très tendues :

Pour le locataire : 12€ TTC/m<sup>2</sup> comprenant : visites, constitution du dossier  
et rédaction de bail

3€ TTC/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux.

Pour le propriétaire : idem + 100€ TTC de frais d'entremise

#### Pour les zones tendues :

Pour le locataire : 10€ TTC/m<sup>2</sup> comprenant : visites, constitution du dossier  
et rédaction de bail

3€ TTC/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux.

Pour le propriétaire : idem + 100€ TTC de frais d'entremise

Tout honoraires au dessus de 25€ TTC oblige à l'émission d'une facture

**ESTIMATION OFFERTE**